

3S COMPANY
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 2 000 €
Siège social : 13 Montée des Soldats
69300 CALUIRE ET CUIRE
907 845 010 RCS LYON

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 1^{ER} JANVIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le premier janvier, à 10 heures, **M. Thomas COMTE**, Associé Unique et seul gérant de ladite Société.

A pris les décisions suivantes :

- Transfert du siège social de la Société au **1^{er} janvier 2026**,
- Modification corrélative des statuts,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associé Unique, décide de transférer le siège social du 13 Montée des Soldats - 69300 CALUIRE ET CUIRE au 19 Rue de la Pelonniere - 69660 COLLONGES AU MONT D'OR et ce à compter du **1^{er} janvier 2026**.

En conséquence, l'Associé Unique modifie l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé à l'adresse suivante : 19 Rue de la Pelonniere - 69660 COLLONGES AU MONT D'OR".

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

L'Associé Unique
M. Thomas COMTE

